

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 12
Date de convocation 03/07/2025
Date d'affichage 10/07/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250709-2025-07-D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Julien FABER, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Christophe PUZIN, Sophie KOLLROS.

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL.

Absents excusés : Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Jean-Noël LEPAGE, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

BUDGET COMMUNAL 2025 : DECISION MODIFICATIVE

2025-07-D04

Suite à une erreur lors de l'enregistrement du BP2025 de la commune, le crédit de 18 325.32 € concernant la dotation aux amortissements a été enregistré à l'article 681 du chapitre 68 au lieu du chapitre 042.

Afin d'équilibrer les opérations d'ordre, le maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 68-article 681 : -18 325.32 €

Chapitre 042- article 681 : + 18 325.32 €.

Le conseil municipal adopte par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, la décision modificative n° 1.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.